

# LETTRE D'INFO

## 26.03.2018

### INTERVIEW ERIC BOTHOREL DÉPUTÉ DES CÔTES-D'ARMOR

« Par sa connaissance fine des acteurs qu'elle représente, et de leurs besoins, la FIEEC m'apparaît comme un interlocuteur indispensable au législateur pour que la réglementation demeure soucieuse des réalités du terrain et comporte un niveau de granularité suffisant. »

[Lire la suite ...](#)

## P.12



### NOMINATION

Benoît LAVIGNE est nommé Délégué Général de la FIEEC

## P.25

### LA FIEEC AU COPIL ECONOMIE CIRCULAIRE

Dans le prolongement de sa forte mobilisation lors des groupes de travail d'élaboration de la feuille de route « *Economie Circulaire* »

[Lire la suite](#)



# SOMMAIRE

4	<u>Interprofession</u>
8	<u>Actu des adhérents</u>
12	<u>Notre profession</u>
16	<u>Interview - Eric BOTHOREL</u>
18	<i>Juridique</i> ●
20	<i>Normalisation</i> ●
22	<i>Interview Jacques LEVET</i> ●
24	<i>Environnement</i> ●
26	<i>Europe</i> ●
28	<i>International</i> ●
30	<i>Numérique</i> ●
32	<i>Emploi &amp; formation</i> ●
34	<u>Documents de référence</u>

# Interprofession

## ÊTES-VOUS « RGPD FRIENDLY » ?



Le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, adopté en avril 2016 par les institutions européennes, a pour objectif d'harmoniser le droit européen en matière de protection des données personnelles. Il entrera en vigueur le **25 mai 2018**.

Toutes les entreprises, qu'elle que soit leur taille et leur secteur d'activité, sont concernées par cette mesure. Ainsi, pour les accompagner dans la mise en application concrète de cette législation, le MEDEF lance un outil diagnostic en ligne accessible sur la plateforme : <http://rgpd.medef.com>.

Pierre GATTAZ, Président de l'organisation a présenté ce nouvel instrument lors de sa conférence de presse mensuelle, en février 2018, rappelant ainsi la volonté du Medef « *d'agir de manière très concrète* ».

Développé en coopération avec le cabinet d'avocats *De Gaulle Fleurance & Associés* et testé par des chefs d'entreprise, cet outil diagnostic a pour mission de sensibiliser, d'informer et de conseiller les entrepreneurs.

L'outil a vocation à être complété au fil des prochaines semaines. Il sera accompagné d'un guide pratique et d'un MOOC développés par le groupe de travail « protection des données personnelles » du MEDEF.

## « UIMM : LA FABRIQUE DE L'AVENIR »



Le **12 février 2018**, l'UIMM a lancé sa nouvelle campagne de communication intitulée « *UIMM la fabrique de l'avenir*. » Cette campagne multicanale s'adresse directement aux français afin de les sensibiliser au rôle des industries et des métiers de la métallurgie dans la formation et l'emploi. Chaque année, les entreprises de ce secteur forment ainsi plus de 43 000 alternants et recherchent plus de 110 000 femmes et hommes pour faire face à leurs besoins de nouvelles compétences.

L'ambition de cette campagne qui sera, durant trois semaines, déclinée sur les principaux canaux de communication grand public, est de faire découvrir et de faire aimer l'industrie aux français.

Cette campagne, s'inscrit dans la même dynamique de mobilisation autour d'une industrie positive que le label « *French Lab* » lancé au mois d'octobre dernier par le Gouvernement avec le soutien de la Bpi.

Pour plus d'informations : <https://uimm.lafabriquedelavenir.fr/>

## LE MEDEF AU SEIN DU GT ÉCONOMIE NUMÉRIQUE & INDUSTRIE 4.0 DU B20

---



## 25<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU SALON DES ENTREPRENEURS

---



Pour rappel, le *Business 20* (B20) est la voix du secteur privé de la communauté du G20. Il répond ainsi aux priorités mondiales définies par les pays du G20 en établissant un consensus entre les différents acteurs de l'économie : chefs d'entreprise, organisations internationales, société civile... via une série de consultations au sein de taskforces. L'objectif de ce rassemblement est ainsi le développement de propositions politiques concrètes à adresser aux dirigeants du G20. Le B20 soumettra ses recommandations d'ici la fin de l'année 2018. Dans le cadre du GT économie numérique & industrie 4.0, une première réunion a eu lieu le **23 février** dernier qui a permis de fixer les priorités d'action.

Le **7 février 2018** s'est ouvert au Palais des Congrès de Paris la 25<sup>ème</sup> édition du Salon des entrepreneurs. Organisé par le Groupe les Echos, le Salon des entrepreneurs est aujourd'hui un événement majeur ; rendez-vous incontournable de milliers de créateurs, startups et dirigeants d'entreprises. Conférences techniques, ateliers pratiques et débats permettent aux participants d'échanger sur leurs activités, de partager leurs expériences et de développer leur réseau. Cette année, le Salon des entrepreneurs sillonnera les villes de Lyon, Marseille et Nantes jusqu'au **22 Novembre 2018**.

Pour plus d'informations :  
<http://www.salondesentrepreneurs.com/>

## FRANÇOIS ASSELIN À BRUXELLES POUR ÉVOQUER DES SUJETS CRUCIAUX POUR LES PME

---

**Mardi 27 février**, François ASSELIN ; Président de la CPME, s'est rendu à Bruxelles pour une journée de rencontres.



Il a tout d'abord pu échanger avec Michel BARNIER, négociateur en chef chargé de la préparation et de la conduite des négociations avec le Royaume-Uni au sujet du Brexit . Durant cet entretien, François ASSELIN a ainsi insisté sur la nécessité d'anticiper et d'atténuer les effets négatifs du Brexit pour les PME.

Il a ensuite échangé sur des dossiers sociaux majeurs dont le détachement et la coordination des systèmes de sécurité sociale avec Marianne THYSSEN, Commissaire européenne et le Député européen Guillaume BALAS.

Enfin, il a clôturé cette série de rencontres avec l'eurodéputée Sylvie GUILLAUME afin d'aborder le thème du règlement général sur la protection des données (RGPD).

## FRANCE INDUSTRIE : LA REPRÉSENTATION UNIFIÉE DES INDUSTRIELS FRANÇAIS

---



L'Assemblée générale constitutive de France Industrie s'est réunie le **1er février 2018** pour officialiser l'union au sein d'une organisation commune du **Cercle de l'Industrie** qui rassemble les dirigeants de 40 grandes entreprises privées et du **Groupe des Fédérations Industrielles** qui regroupe quant à lui 19 fédérations nationales sectorielles adhérentes au MEDEF.

A la suite de cette union :

- Philippe VARIN a été élu Président de l'organisation ;
- Philippe DARMAYAN a été élu Vice-président de l'organisation.

*« Notre représentation unifiée nous permet de parler d'une voix plus forte en vue de remettre l'industrie au cœur de la politique économique de la France. Ce rapprochement était attendu par l'ensemble des parties prenantes : France Industrie sera le trait d'union entre tous les acteurs du tissu industriel français, grands groupes, ETI, TPE-PME. France Industrie sera notamment l'interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics sur les sujets industriels »,* ont déclaré Philippe VARIN et Philippe DARMAYAN.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

## SEMAINE DE L'INDUSTRIE : OUVERTURE DE LA 8<sup>ÈME</sup> ÉDITION

---



La 8ème édition de la Semaine de l'Industrie se déroulera du **28 mars au 1er avril 2018**.

Depuis 2011, cet événement annuel piloté par le Ministère de l'Économie et des Finances via la Direction Générale des Entreprises (DGE) contribue à changer le regard du public et plus particulièrement des jeunes sur l'industrie en promouvant une industrie moderne, innovante et écologique à travers différentes activités et ateliers. Cette année, l'édition est dédiée à l'**industrie connectée**.

Plus d'information sur le site dédié :

<https://www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie>

A ce titre, un concours sur le thème « *Inventez un objet connecté* » est organisé. Il est ouvert aux élèves, apprentis et étudiants des classes de 4ème au niveau Bac+5 toutes filières confondues.

Pour plus d'informations sur le concours [cliquer-ici](#)

## 1<sup>ÈRE</sup> RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CNI SOUS LA PRÉSIDENTE DE BRUNO LE MAIRE

---



Pour rappel, la mission du **Conseil National de l'Industrie (CNI)** est d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services liés. Présidée par le Premier ministre, l'organisation réunit ainsi les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques à leurs activités.

Suite à la nouvelle impulsion donnée par le Premier ministre le **20 novembre dernier**, un Comité exécutif resserré ayant un rôle d'orientation et de pilotage des travaux a été désigné au sein du CNI avec la vocation de se réunir chaque trimestre. La première réunion de ce Comité exécutif s'est ainsi tenue le **26 février 2018** sous la présidence de Bruno LE MAIRE. Cette réunion a notamment permis de valider une liste de **10 Comités Stratégiques de Filières** qui pourront ainsi démarrer leurs travaux.

La liste est la suivante :

Aéronautique, Alimentaire, Automobile, Bois, Chimie et matériaux, Ferroviaire, Industries et technologies de santé, Industrie navale et maritime, Mode et luxe, Nucléaire.

Pour Bruno LE MAIRE « *Les filières industrielles doivent prendre leur destin en main. Avec la French Fab pour étendard, elles doivent relever les défis de la croissance, de l'innovation, de la formation, de l'export. L'État les y aidera.* »

Pour consulter le dossier de presse dans son intégralité [cliquer-ici](#)

## MEDEF : 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ DU NUMÉRIQUE

---



« *A la découverte du futur des métiers, de l'emploi, des compétences et de la formation !* »

La révolution numérique à laquelle doivent aujourd'hui faire face nos industries transforme notre façon de travailler et transformera, de fait, notre façon d'apprendre et de développer nos compétences. Afin de sensibiliser et d'accompagner ses adhérents dans cette révolution numérique, le MEDEF a organisé le **21 et 22 mars 2018** la 4<sup>ème</sup> édition de son université du numérique. Autour d'interventions et d'ateliers, cet événement favorise les échanges et le partage d'expériences entre dirigeants d'entreprises, apprenants, enseignants, recruteurs, et formateurs pour prendre dès aujourd'hui les meilleures décisions pour demain.

Pour plus d'informations [cliquer-ici](#)

# Actu des adhérents

## CRÉATION D'UN COLLÈGE DÉDIÉ AUX REPRÉSENTANTS (REP)



Le SPDEI est heureux d'annoncer la création d'un nouveau collège d'adhérents dédié aux Représentants (Rep). Atrep Technologies, ChipSelect, Redtree et Spectrum Design ont en effet rejoint le syndicat.

Prolongements de la force de vente des fabricants, les Rep constituent des acteurs majeurs de la filière électronique française. Ce métier ne disposant jusqu'alors d'aucune assise syndicale, le SPDEI est fier que sa

première structuration collective se fasse en son sein.

La présence des Rep témoigne de la volonté du SPDEI de fédérer les différents maillons de la chaîne de valeur de l'électronique partageant les mêmes valeurs et faisant face aux mêmes défis. Cet élargissement aux Rep lance une nouvelle dynamique qui garantira une meilleure connaissance des évolutions des marchés et une réponse collective aux enjeux en cours et à venir.

## JOURNÉE RÉGIONALE DE L'ÉLECTRONIQUE

L'ACSIEL organise sa prochaine JRE à CAEN le **jeudi 19 avril 2018** au Centre de conférence du Crédit Agricole Normandie. Celle-ci aura pour thème « *Innovations technologiques en santé : l'apport de l'électronique* ».

Pour plus d'informations sur cette journée :

<https://www.acsiel.fr/jre-caen-2018/>



## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2017 ET PROSPECTIVES 2018



Le dossier de presse UNICLIMA qui présente les résultats du marché 2017 et les perspectives 2018 a été diffusé à l'occasion d'une conférence de presse le **08 février** à l'Espace Hamelin en présence de plus de 20 journalistes.

La reprise économique et l'annonce d'une politique de rénovation énergétique du parc de bâtiments tertiaires devraient logiquement continuer de porter le marché. L'offre de notre industrie est prête à accompagner les efforts de réduction des consommations énergétiques dans tous les bâtiments et à poursuivre le développement des systèmes qui ont recours à des EnR dans les projets pour le neuf et la rénovation.

[Cliquer-ici pour télécharger le dossier de presse](#)

## MATINALE DU « SMART HOME »

En partenariat avec le Syndicat de l'Éclairage, IGNES organise une Matinale « *Smart Home* » essentiellement consacrée au debriefing du Salon « *Light & Building* », le **29 mars 2018** à l'Espace Hamelin, de 8h30 à 10h00. [Inscription au préalable obligatoire sur notre site](#)





## NOTRE PARTICIPATION AU CES

Le **mardi 9 janvier 2018**, pour la deuxième année consécutive, l'AFNUM a organisé une soirée au CES de Las Vegas en partenariat avec Business France, la BPI, les CCE, le Village by CA et la région Nouvelle Aquitaine.

De nombreuses personnalités nous ont ainsi fait l'honneur de leur présence, parmi lesquelles, Mounir MAHJOUBI, Gary SHAPIRO, les Présidents et Vice-présidents de régions (Valérie PÉCRESSE, Renaud MUSELIER, André ROUSSET, etc...) et ont fait des discours devant plus de 800 invités.

[Pour plus d'informations cliquer-ici](#)



## CP+ 2018 : 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU SALON DE LA PHOTO JAPONAIS À YOKOHAMA

**Mercredi 28 février**, Baudouin PROVÉ, Président de la Commission Photo de l'AFNUM a inauguré avec le Président du salon, l'adjoint au Maire de la ville et le représentant du Ministère de l'industrie japonais, l'édition 2018 du salon de la photo et de l'image japonais à Yokohama. Les prix Zooms ont été remis aux candidats japonais suivis d'un échange avec les lauréats français.

[Pour plus d'informations cliquer-ici](#)



## NOUVEAU PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE MARCHÉ



« Le Gil-Syndicat du Luminaire lance un nouveau programme de Surveillance de Marché en partenariat avec l'organisation [LightingEurope](#) ! La France fait partie des quatre premiers marchés tests européens. L'objectif est de vérifier la conformité des luminaires testés à l'ensemble des directives et règlements européens : écoconception, étiquetage d'efficacité énergétique, basse tension, Rohs... ».

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [le site dédié](#).

## PUBLICATION DE NOTRE GUIDE INTELLIGENCE HYDRAULIQUE

En neuf comme en rénovation, les installations hydrauliques des bâtiments méritent une attention particulière pour garantir la performance énergétique et le confort attendus (équilibrage, désembouage, qualité d'eau). Des solutions technologiques, robustes et innovantes existent pour répondre à ces défis. Le guide « *Intelligence Hydraulique* » publié par le Syndicat ACR et PROFLUID avec le soutien d'*Energies & Avenir*, présente ces solutions sous forme pédagogique pour en faciliter la prescription. Le guide est en téléchargement libre sur [le site du Syndicat ACR](#)



## GLOBAL INDUSTRIE



Organisé par GL Events et d'une ampleur inédite, [GLOBAL INDUSTRIE](#) représente aujourd'hui le plus grand rassemblement industriel multisectoriel en France. Cette année, l'événement se déroulera **du 27 au 30 mars 2018** à Paris Nord Villepinte.

Cet évènement bénéficie du soutien des professionnels de la filière, des collectivités territoriales et organisations professionnelles.

Preuve de sa pertinence, il est placé sous le Haut Patronage du Président de la République française.

Les entreprises adhérentes du Gimélec intervenant dans l'industrie y seront présentes, particulièrement pour promouvoir l'industrie du futur à travers l'Usine Connectée, animation phare du salon.

## LES DATA CENTERS : LA PREMIÈRE BRIQUE D'UN NUMÉRIQUE DURABLE

Le numérique, vecteur de croissance, d'emplois et de nouveaux modèles modifie le paysage économique de nos secteurs d'activités.

Du domicile au travail, de l'entreprise à la ville, en passant par les services publics, les nouveaux outils numériques sont devenus indispensables à notre quotidien et se révèlent être de formidables leviers d'amélioration de nos organisations avec des projets tels que les réseaux électriques intelligents, les objets connectés ou encore l'économie de la fonctionnalité.

Les systèmes d'information, s'ils sont consommateurs de ressources contribuent

aussi largement et activement à la baisse des consommations énergétiques et des émissions de Co2. Les Data Centers, en tant que première brique de ces systèmes d'information, sont des infrastructures essentielles au développement de nos services numériques. Ils sont également un acteur incontournable pour garantir une croissance durable du secteur numérique.

Le Gimélec et France Datacenter publient une série de documents pour expliquer le rôle économique et environnemental des data centers, véritable colonne vertébrale du numérique.

Pour plus d'informations, cliquer [-ici](#) ou [ici](#).

## GLOBAL INDUSTRIE



Pour répondre aux attentes du Gouvernement autour de l'industrie et l'innovation française, 4 salons (Midest, Smart Industries, Industrie, Tolexpo) se sont réunis pour créer GLOBAL INDUSTRIE. Sur les 5 halls du Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, toutes les étapes de la chaîne de valeur industrielle seront ainsi représentées du 27 au 30 mars 2018.

Créées pour la première fois cette année, les Places vont permettre aux visiteurs de découvrir les savoir-faire des différents métiers présents sur le salon. Ils pourront ainsi découvrir les dessous de la fabrication d'un produit ou encore imaginer leur futur métier. Ces Places seront également des points d'échanges et de présentations dynamiques grâce au soutien des différents

partenaires, syndicats fédérations et collectifs français et étrangers.

Le clou de ce show industriel sera sans nul doute la *Place des savoir-faire du Village des Electrotechnologies* (stand 1J31).

**Le SNESE a relevé le défi d'y représenter la filière électronique française. Cette Place accueillera ainsi une ligne de production de vraies cartes électroniques qui sera pilotée par les étudiants de la licence professionnelle du Campus Esprit de Redon, en partenariat avec les fournisseurs leaders de la filière.**

Retrouvez ci-dessous votre code invitation pour découvrir la *Place des savoir-faire du Village des Électrotechnologies* au salon Global Industrie : MINVT

[www.midest.com](http://www.midest.com)



## LA BRETAGNE DEVIENT LE FER DE LANCE DU DÉPLOIEMENT TERRITORIAL DE L'ACN

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN), le Conseil régional de Bretagne et l'agence de développement économique Bretagne Développement Innovation ont signé, le 23 janvier, au Forum International de la Cybersécurité 2018, à Lille, une convention de partenariat.

Cet accord, qui fait de la Bretagne la 1<sup>ère</sup> région pilote du déploiement de l'ACN en région, vise à rapprocher les entreprises de l'écosystème breton spécialisées dans la confiance numérique (identité numérique, cybersécurité) des travaux collectifs menés par la profession au sein de l'ACN et à représenter les entreprises bretonnes de la cybersécurité au sein de l'ACN.



## « INVESTING DAY FOR THE EUROPEAN CYBERSECURITY » ORGANISÉ LE 27 FÉVRIER, À L'ESPACE HAMELIN

L'ACN, en partenariat avec ECSO (European Cybersecurity Organisation) et le pôle Systematic, a organisé une journée de rencontre entre les start up, les scale up de la cybersécurité et les investisseurs intéressés par ce domaine, le 27 février à l'Espace Hamelin. Ce sont ainsi plus de 50 jeunes pousses de la cybersécurité qui ont pu exposer leur savoir-faire et pitcher devant une dizaine d'investisseurs à la recherche de projets innovants à financer.



# Notre profession

## NOMINATIONS

### BENOÎT LAVIGNE EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FIEEC



Dans le cadre du départ d'Eric JOURDE, la FIEEC est heureuse de vous annoncer l'arrivée de Benoît LAVIGNE au poste de Délégué Général à compter du mois d'avril 2018. Eric JOURDE rejoint, quant à lui, la Fédération Française du Bâtiment (FFB).

Titulaire d'un troisième cycle en communication politique à la Sorbonne, Benoît LAVIGNE a commencé sa carrière en 2001 au service communication de l'Aform, association de fournisseurs de télévision par câble. En 2005, il rejoint l'Afa, association d'opérateurs

Internet où il est en charge des relations publiques. Il met ensuite son expérience dans le secteur du numérique et des télécoms à disposition du MEDEF qu'il intègre en 2008 en charge de la mission numérique.

Benoît LAVIGNE est entré au sein d'IGNES en 2011 au poste de Directeur Général adjoint avant d'être nommé Délégué Général en 2013.

### GILLES ROUVIÈRE EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION



À compter du mois d'avril 2018 ;

Gilles ROUVIÈRE, à ce jour Délégué Général adjoint de la FIEEC, prend les fonctions de Secrétaire Général de la Fédération.

# NOMINATIONS & NOUVEAUX ARRIVANTS

## ADHÉRENTS



### Sabah DOUDOU Délégue Générale d'IGNES

En remplacement de Benoît LAVIGNE et à compter du **mois d'avril 2018**, Sabah DOUDOU, Directeur des Affaires Publiques d'IGNES depuis 2013, a été désignée Délégue Générale.

**Sandra IMPÉRATRICE** a, quant à elle, rejoint IGNE en février dernier en qualité de chargée de communication.

### Florence MONIER Délégue Générale du SIRMELEC

Depuis le **1<sup>er</sup> mars 2018** et en remplacement de Yoann KASSIANIDES, Florence MONIER Directrice Énergie & Environnement de la FIEEC, a été désignée Délégue Générale du SIRMELEC.



## FIEEC

### Sophia MESSAOUD Chargée des Affaires publiques et de Communication



**Yasaman MONTESINOS**  
Chargée des Affaires juridiques,  
en remplacement temporaire de  
Julie MACAIRE à compter du  
mois de mai 2018



### Arthur VANDENBERGHE Chargé de mission Énergie et Environnement



# LA FIEEC PRÉSENTE SON NOUVEAU SITE INTERNET

La FIEEC est ravie de vous annoncer la mise en ligne de son nouveau site internet.

Vous pouvez dès à présent vous y rendre pour (re)découvrir nos activités, nos actualités, nos services et bien plus !

Forte d'une présentation dynamique, moderne et épurée, cette nouvelle plateforme a été pensée pour faciliter votre navigation et l'accès aux informations qui vous intéressent.

Nos différents contenus y sont ainsi disponibles en permanence et téléchargeables à votre guise ou sur simple demande de votre part.

En espérant que ce nouvel outil permettra de répondre à vos attentes ; rendez-vous à l'adresse suivante : [www.fieec.fr](http://www.fieec.fr)

Pour tout renseignement,  
contacter Sophia MESSAOUD : [smessaoud@fieec.fr](mailto:smessaoud@fieec.fr)



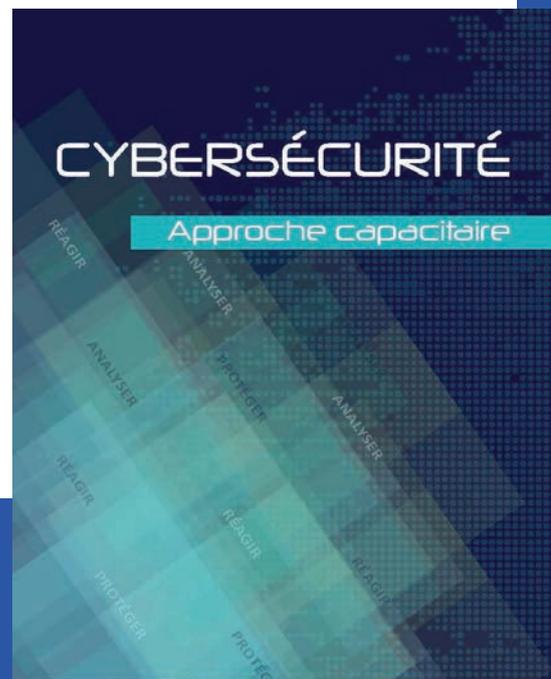
# PUBLICATION

## D'UNE BROCHURE CAPACITAIRE D'OFFRES DE CYBERSÉCURITÉ

La FIEEC, en partenariat avec l'ACN, le GICAT et Hexatrust a publié une brochure capacitaire cybersécurité en France. Ce document, préfacé par le Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique, Mounir MAHJOUBI, s'inscrit notamment dans les travaux menés au sein du Comité de Filière sécurité (CoFIS) et a été conçu pour répondre aux besoins de toute entité s'interrogeant sur la cybersécurité, (prévention, protection, réaction face à un incident ...) et recherchant les offres disponibles dans ce domaine. Les offres sont présentées selon une approche capacitaire.

En effet, une prise de conscience collective s'impose : la confiance est un élément majeur pour le développement du numérique et la réalisation de toutes les promesses entrevues grâce à la connectivité. Cette confiance ne pourra s'obtenir que par l'intégration, dès la conception des produits et solutions, de la sécurité numérique (*security by design*) et de la protection des données personnelles (*privacy by design*). Les savoir-faire et les outils existent et sont à disposition des utilisateurs pour les aider à relever ce défi. L'objectif de cette brochure capacitaire est de les guider dans cette démarche.

Ce document est disponible en français et en anglais sur le site de l'[ACN](#).



# Interview



**Eric BOTHOREL**  
Député des Côtes-d'Armor

## Quelles sont selon vous les priorités d'action ainsi que les réformes de fond à entreprendre en matière de politique industrielle?

Notre appareil industriel persiste dans sa longue convalescence, et ce alors même que les effets de la crise de 2008 s'estompent de plus en plus. Le diagnostic est implacable : entre 2000 et 2015, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée française passe de 15,7% à 11,2% ; sur la même période, l'emploi dans l'industrie manufacturière baisse de 26%. Cette situation de fragilité doit mobiliser toutes les énergies, en particulier alors que la reprise commence à poindre.

Jusqu'à présent, des dispositifs ont été mis en place pour contenir la dégradation de notre compétitivité-prix. Ils ont récemment été renforcés dans le cadre du premier budget du quinquennat. En parallèle, l'Etat s'est livré à une stratégie essentiellement défensive de notre industrie.

En témoigne notamment la manière dont il est intervenu dans le cadre des fusions Alstom-Siemens, STX-Fincantieri ou Alcatel-Nokia : l'accent a surtout porté sur la vérification des contreparties et l'évaluation des mesures de sauvegarde de l'emploi.

Il est désormais nécessaire de passer à une logique stratégique et prospective. C'est pour nourrir cette réflexion que j'ai désiré

rejoindre la commission d'enquête sur les décisions de l'Etat en matière de politique industrielle de l'Assemblée

nationale. Les points de vigilance sont nombreux. Ils tiennent par exemple au niveau du coût horaire français, qui demeure l'un des plus élevés de la zone euro, ou aux insuffisances de notre compétitivité hors-prix. L'objectif est clair : la nécessaire poursuite de la montée en gamme de notre industrie, pour consolider nos capacités industrielles et renforcer notre présence à l'international.

Pour l'atteindre, les pistes de réforme sont identifiées de longue date, et doivent désormais être mises en œuvre. Je ne doute pas que l'exécutif en pendra toute la mesure en élaborant les

prochains textes que nous aurons à examiner, et en particulier le projet de loi PACTE. J'espère notamment y trouver des éléments visant à davantage développer le capital-risque français pour soutenir nos jeunes pousses actives dans des domaines de pointe, comme les IoT, la 5G, la cybersécurité ou l'intelligence artificielle. Nos dispositifs de soutien à la R&D, et en particulier le crédit d'impôt recherche, mériteraient aussi d'être recalibrés vers les TPE-PME innovantes. Enfin, n'oublions pas de mettre un très fort accent sur la formation et les qualifications de nos concitoyens, gages d'adaptabilité et d'autonomie dans un environnement économique de plus en plus mouvant.

**L'objectif est clair : la nécessaire poursuite de la montée en gamme de notre industrie**

**Il est désormais nécessaire de passer à une logique stratégique et prospective**

## Au regard de la transition numérique en cours, quelles seraient vos recommandations pour garantir l'instauration d'un marché du numérique efficace, porteur et sécurisé tant au niveau européen que national ?

Le rapport d'information sur le marché unique numérique, que j'ai co-signé avec ma collègue Constance Le Grip, s'est fixé comme objet d'évaluer la stratégie de la Commission européenne à mi-parcours et de faire le point sur les évolutions réglementaires à venir. Nos conclusions sont reprises dans une résolution européenne qui fut adoptée tacitement le 31 décembre 2017. Elle exprime aujourd'hui la position de l'Assemblée nationale sur le marché unique numérique.

Notre ambition est grande : faire de l'Europe une puissance dominante du numérique et faire émerger des entreprises capables de rivaliser avec les géants

chinois et américains. D'après les estimations de la Commission européenne, la réalisation d'un marché unique numérique pleinement abouti et harmonisé représente à terme un accroissement de richesse annuel de 415 milliards d'euros pour nos économies.

Pour en exploiter tout le potentiel, il convient en premier lieu de se départir de certaines idées reçues. Nous avons trop longtemps vécu avec l'idée qu'il faudrait ériger une ligne Maginot numérique. Or, il est illusoire de penser que le seul cadre national permettra de répondre aux enjeux de la régulation dès lors que les services

numériques tendent par nature à s'affranchir des frontières. En ce sens, nous faisons la promotion de la libre circulation des données non-personnelles à l'échelle de l'Union. Elle est pensée comme un impératif indispensable à l'exercice d'une véritable concurrence sur le marché des nouvelles technologies, et ce dans l'objectif que nos start-ups puissent renforcer la performance de leurs services et de leurs algorithmes.

En contrepartie, nous mettons en avant la nécessité de renforcer la confiance des citoyens européens dans les technologies numériques. Cette dimension passe notamment par l'existence de fortes garanties attachées à la protection de la vie privée, aujourd'hui prévues par le RGPD et que le règlement ePrivacy viendra compléter, et par la nécessité de redonner à nos concitoyens une certaine maîtrise sur leurs données. Dans cette logique, la notion de consentement libre et éclairé de l'utilisateur ou le droit à la portabilité sont autant d'outils au service de la confiance et de la transparence de l'écosystème numérique. Ils fondent notre avantage compétitif européen et font honneur à nos valeurs humanistes.

## Accroissement de richesse annuel de 415 milliards d'€ pour nos économies

Enfin, face à l'insécurité informatique alarmante, il devient urgent d'armer nos entreprises et nos agences publiques. Sur le « paquet cybersécurité », nous considérons que toute forme de certification des produits doit se faire de manière adaptée à chaque type de produit, tout en

garantissant un niveau ambitieux de protection. La solidité d'une chaîne est celle de son maillon le plus faible. De la conformité en auto-évaluation à la certification par un organisme tiers, il convient d'adopter la formule la plus efficace en faisant la démonstration de sa pertinence à atteindre un unique objectif : des produits, des processus et des entreprises plus sûrs.

**Nous mettons en avant la nécessité de renforcer la confiance des citoyens européens dans les technologies numériques**

## Qu'attendez-vous d'une fédération telle que la FIEEC qui rassemble les industries électrotechnologiques, fers de lance de cette révolution?

Les industries électro-technologiques occupent une place essentielle dans les réponses à apporter aux besoins de notre société, en particulier dans le contexte des bouleversements engendrés par les transitions numériques et énergétiques. Le numérique irrigue dorénavant tous les secteurs d'activité et, à ce titre, nous ne pouvons l'appréhender comme un objet homogène et unifié, qui obéirait à un droit sectoriel. Je suis d'avis que nous devrions plutôt adopter une approche transversale : elle seule comporte toute la souplesse requise pour tenir compte des contraintes et spécificités de chaque secteur économique.

généralement avec un certain retard sur les évolutions technologiques.

En retour, la position privilégiée de la FIEEC au sein de l'écosystème des industries électro-technologiques pourrait lui permettre de sensibiliser ses membres aux préoccupations des pouvoirs publics. En ce qui me concerne, je pense en particulier à la nécessité que les grandes entreprises adoptent une démarche plus collaborative vis-à-vis de nos TPE-PME innovantes lorsqu'elles les sollicitent en tant que sous-traitants dans le cadre de l'accès à la commande publique.

C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur et sur lequel je serai très attentif lors de l'examen de la loi PACTE. Je ne peux aujourd'hui concevoir que certaines pépites françaises aient plus de facilités à contractualiser avec des gouvernements étrangers faute d'accompagnement suffisant dans notre pays. Certains obstacles juridiques seront sans doute à lever, mais je crois aussi que le droit actuel n'est pas seul responsable. Il importe de surmonter certaines résistances culturelles pour qu'aucune synergie entre grands groupes et petites entreprises ne demeure inexploitée. Cette nouvelle dynamique m'apparaît primordiale pour améliorer la diffusion des technologies dans notre tissu économique et le renforcer suffisamment pour conquérir des marchés à l'international.

Par sa connaissance fine des acteurs qu'elle représente, et de leurs besoins, la FIEEC m'apparaît comme un interlocuteur indispensable au législateur pour que la réglementation demeure soucieuse des réalités du terrain et comporte un niveau de granularité suffisant. Ce pragmatisme est d'autant plus nécessaire que, comme il est coutume de le rappeler, la loi intervient

**La FIEEC m'apparaît comme un interlocuteur indispensable au législateur**

## Projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole (...)

Ce projet de loi a été présenté en Conseil des ministres le 31 janvier dernier par le ministre de l'Agriculture, Stéphane TRAVERT. S'il semble viser le secteur agricole, son article 10 habilite le Gouvernement à modifier, par voie d'ordonnance, la partie relative aux relations commerciales du Code de commerce.

La FIEEC est donc particulièrement vigilante sur les mesures qui pourraient résulter de ces textes. Récemment, le ministre de l'Agriculture a, notamment, réitéré la possibilité de modifier la date de signature de la convention unique. Dans ce contexte, notre profession se mobilise aux côtés de fédérations partenaires afin d'éviter qu'une problématique propre au secteur alimentaire de grande distribution n'impacte une nouvelle fois l'ensemble des acteurs du marché français.

Le PJJ sera examiné par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale à partir du 20 mars prochain. M. Jean-Baptiste MOREAU a été nommé rapporteur.

[En savoir plus](#)

## Réforme du droit des contrats

Le projet de loi de ratification de la réforme du droit des contrats a été rediscuté par le Parlement en février en 2ème lecture. Certains points n'ayant pas fait consensus, ils seront réexaminés par une Commission mixte paritaire. Dès lors, l'entrée en vigueur de cette loi est reportée au 1er octobre 2018.

Pour suivre les étapes de la discussion [cliquer-ici](#)

## Projet de loi données personnelles

Après l'audition du 18 janvier par Paula FORTEZA, rapporteure de la Commission des lois de l'Assemblée nationale, la FIEEC a été auditionnée le 15 février par Sophie JOISSAINS, rapporteure de la Commission des lois du Sénat. Notre profession a souhaité mettre l'accent sur la nécessité de limiter les spécificités nationales afin de garantir l'application harmonisée du Règlement au sein de l'UE.

Le texte sera examiné le 12 mars par la Commission des lois et le 21 mars en séance publique au Sénat.

[En savoir plus](#)

**08/03/2018**

1<sup>ère</sup> réunion du GT Devoir de vigilance et mesures anti-corruption



**21 ET 22/03/2018**

Réunion du *Legal Working group* d'ORGALIME

**30/03/2018**

GT FIEEC données personnelles

**05/04/2018**

Conférence du MEDEF sur le Règlement européen données personnelles

[Nouveau GT CNC "amélioration de l'efficacité des procédures de retrait-rappel des produits de consommation"](#)



[Mise en ligne d'une vidéo explicative du RGPD](#)

[Enquête sur la contrefaçon lancée au sein du Comité anti-contrefaçon de la FIM et ouverte jusqu'au 15 avril 2018](#)

## Constitution d'un GT FIEEC/CGI sur le devoir de vigilance et les mesures anticorruption

---

Près d'un an après l'entrée en vigueur de la loi dite « Sapin II » et de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises données d'ordres, il semble opportun de pouvoir faire un état des lieux de la mise en conformité, par les entreprises, des mesures prévues par ces textes. En effet, la mise en œuvre de certaines d'entre elles et l'articulation des deux dispositifs (cartographie des risques, dispositif d'alerte interne...) peuvent soulever des questions et difficultés pratiques.

C'est pourquoi, afin d'accompagner au mieux les entreprises de nos secteurs et ce, dans une démarche de filière ; la FIEEC, la CGI et leur adhérent commun la FDME, ont souhaité mettre en place un nouveau groupe de travail avec les objectifs suivants:

- clarifier la mise en œuvre de ces dispositifs ;
- identifier les attentes des parties prenantes et les difficultés pratiques rencontrées ;
- établir une charte de bonnes pratiques entre distributeurs et industriels, qui pourrait constituer un outil à présenter (notamment en cas de contrôle) ;
- porter des messages communs auprès des pouvoirs publics, le cas échéant.

Une première réunion de cadrage a d'ores et déjà eu lieu le 8 mars 2018, dans les locaux de la CGI. Un groupe de travail « miroir », interne à la FIEEC, sera mis en place très prochainement. Les syndicats intéressés et leurs membres sont invités à se manifester pour participer à ces travaux.

## Présentation d'un guide MEDEF sur la «Confiance du consommateur» le 27 mars

---

La FIEEC a activement participé à la rédaction d'un guide sur la confiance du consommateur au sein d'un groupe de travail organisé par le MEDEF. Ce guide vise à accompagner le consommateur tout au long du parcours client (avant, pendant et après la vente) en apportant des réponses concises à ses questions.

## Adoption du Règlement Géoblocking le 6 février 2018

---

Le 6 février dernier, le Parlement européen a adopté de nouvelles règles visant à contrer le géoblocage, défini comme « *toute restriction imposée par les sites marchands en ligne basée sur la nationalité, le lieu de résidence ou de connexion de l'acheteur* » et la redirection automatique vers le site national.

[En savoir plus](#)

## A RETENIR



### REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS

Après l'obligation de déclaration auprès de la HATVP, il est important de bien répertorier les différentes actions d'influence menées pour établir le rapport qui devra être remis à la haute autorité avant le 30 avril 2018.

[En savoir plus](#)

## WORKSHOP CEN CENELEC

Une quarantaine de personnes ont participé le 14 février dernier au *Workshop* organisé par le CEN-CENELEC. L'objectif était de préciser la feuille de route du CEN-CENELEC, dans le cadre des **Ambitions 2020**.

Les actions *Global influence* ont été largement soutenues. Ces actions visent notamment à renforcer les liens entre CEN-CENELEC et ISO-IEC et à renforcer la capacité d'influence du CEN-CENELEC dans la normalisation mondiale. L'objectif est de permettre aux parties prenantes industrielles de disposer de normes favorisant le développement de leurs marchés dans le monde.



## CFPT

Parmi les axes de travail de la CFPT en 2018 :



- **Relations avec l'ETSI** : La CFPT invitera les représentants de l'ETSI pour un échange au cours du deuxième semestre 2018 sur des thèmes d'intérêt commun : confiance numérique, cybersécurité, internet des objets, etc.
- **Organisation d'un atelier « confiance numérique »** : Il s'agit de rassembler des entreprises et experts du domaine électrique et électronique et du secteur de la confiance numérique afin d'échanger sur les enjeux et les visions de chacun, ainsi que les besoins et les solutions envisageables.
- **Suites de la rencontre avec le ZVEI** : La CFPT organisera en France, en 2018, une nouvelle rencontre technique avec le ZVEI.



21 ET 22/03/2018

CA du CENELEC à Bruxelles



27/03/2018

CA du COFRAC



28/03/2018

Comité de pilotage de l'UTE



## GT CAMS

Réunion du 27 février - Les points principaux ont porté sur :

- Le projet de « 4-pages » sur la lutte contre les produits non-conformes ou de contrefaçon ;
- La déclinaison de la charte sur la lutte contre la contrefaçon et les produits non-conformes au sein des syndicats de la FIEEC et dans les autres fédérations ;
- Le projet de règlement de la Commission européenne en matière de surveillance du marché ;
- La mise en place d'un groupe de travail sur le marquage CE ;
- Les travaux de l'IEC/CAB ;
- Le projet de règlement européen sur la certification en cybersécurité.



## Marque NF Electricité

La FIEEC, AFNOR Certification et le LCIE lancent en 2018, avec le concours de l'agence de communication « *Pschhh* », une campagne de promotion et de valorisation de la Marque NF Electricité.

Si cette campagne s'adresse principalement aux installateurs, son succès repose essentiellement sur la mobilisation de tous les acteurs de la filière : fabricants, distributeurs, installateurs, et prescripteurs.

Une présentation a ainsi été organisée le **12 février** dernier. Les participants ont été ensuite invités à diffuser très largement les messages et le contenu de cette campagne.



## A RETENIR



## LA RÉUNION DU CONSEIL STRATÉGIQUE DU LNE S'EST TENUE LE 13 MARS.

Les orientations stratégiques et le projet d'établissement ont fait l'objet de discussions fructueuses. Ce dernier sera présenté au Conseil d'Administration à la fin du mois de mars.

# Interview Normalisation



**Jacques LEVET**  
Directeur Affaires techniques de la FIEEC



## Quel est l'objectif de cette campagne de promotion et de valorisation de la Marque NF Electricité ?

Dotée d'une forte notoriété, la Marque NF reste un gage de qualité et de sécurité pour plus de 85% des électriciens et 80% des consommateurs (selon une enquête IGNES-LCIE réalisée fin 2015 auprès de 1.500 installateurs et une enquête de notoriété NF, BVA-AFNOR de 2015).

**GAGE DE QUALITÉ  
ET DE SÉCURITÉ  
POUR PLUS DE 85%  
DES ÉLECTRICIENS  
ET 80% DES  
CONSOUMATEURS.**

Toutefois, ce levier de différenciation et de création de valeur :

- S'avère de moins en moins puissant, par manque de visibilité de la Marque NF dans les canaux de commercialisation et de prescription ;
- Est de plus en plus concurrencé par une multitude de signes de qualité entraînant une confusion dans l'esprit des clients (ex : labels en tout genre, origine des produits...);
- Repose sur des valeurs et apporte des bénéfices tangibles mais qui sont souvent méconnus des professionnels et ignorés des utilisateurs finaux ;

La Marque NF est pourtant un levier porteur pour toute notre chaîne de valeur.

Nous souhaitons, en 2018, initier un nouveau souffle, porté par l'ensemble de la filière, pour revaloriser la Marque NF et recréer un réflexe NF.

## Qui sont les pilotes de cette campagne ?

La FIEEC, AFNOR Certification et le LCIE lancent cette campagne de promotion et de valorisation de la Marque NF Electricité, avec le concours de l'agence de communication « *Pschhh* ».

Cette campagne s'adresse principalement aux installateurs.

Cependant, son succès repose essentiellement sur la mobilisation de tous les acteurs de la filière : fabricants, distributeurs, installateurs et prescripteurs.

## Quels sont les bénéfices de la Marque NF Electricité ?

Pour résumer, je dirais : confiance, sécurité / performance et professionnalisme.

La Marque NF Electricité permet aux acteurs de la filière :

D'enrichir leur discours client :

- La Marque NF électricité constitue une preuve de qualité irréfutable ;
- Elle permet d'offrir le meilleur rapport qualité prix ;
- Elle garantit la sécurité des clients.

Elle permet également, pour tous, acteurs de la filière et clients, de gagner en tranquillité :

- La conformité des produits étant garantie on retrouve ainsi peu voire aucune réclamation.

La Marque NF Electricité permet d'améliorer le résultat global d'une installation :

- En évitant les surcoûts liés au remplacement de matériel défaillant ;
- Ainsi, vous gagnez du temps et les ventes sont facilitées.

Enfin, la Marque NF Electricité témoigne d'un niveau d'expertise et contribue à valoriser cette expertise :

- C'est une preuve de professionnalisme qui permet d'offrir le meilleur aux clients.

**CONFIANCE, SÉCURITÉ,  
PERFORMANCE ET  
PROFESSIONNALISME.**

## Paquet européen sur l'énergie: la profession appelle à maintenir le cap

Après l'accord final trouvé au sein des institutions européennes sur la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments, la FIEEC et l'ORGALIME appellent à poursuivre sans délai les négociations restantes pour permettre la décarbonation, la décentralisation et la numérisation du système énergétique de l'Union.

[En savoir plus](#)

## Phase d'adoption du Paquet Déchets Européen



L'accord provisoire sur les quatre propositions législatives du paquet de déchets trouvé par le Parlement européen et la Présidence Estonienne le **18 décembre 2017** a été validé par le Conseil des Représentants Permanents et le Comité Environnement du Parlement Européen les **23 et 27 février**.

Prochaines étapes avant publication : le vote plénier du Parlement Européen, a priori en avril, et une adoption finale par le Conseil.

ORGALIME a été très mobilisée sur ce dossier durant les négociations.

[Communiqué de presse de la Commission Européenne](#)

29/03/2018

GT Déchets

28/05/2018

GT Substances

07/06/2018

GT Efficacité énergétique

10/04/2018

Commission Environnement et Développement durable



## Plan de rénovation énergétique des bâtiments : quelle place pour l'innovation ?

La FIEEC a reçu Alain MAUGARD, co-pilote du plan de rénovation énergétique des bâtiments du Gouvernement, pour lui faire part de ses attentes en matière de débouchés pour les solutions innovantes et performantes des industriels, afin que ce plan intègre pleinement la dimension de politique industrielle.

[En savoir plus](#)

## Mise en œuvre du paquet Economie Circulaire Européen

La Commission européenne complète le paquet « *Economie Circulaire* » par une stratégie sur les plastiques. La lutte contre les dépôts de plastiques, l'intégration de matières recyclées et la conception de produits facilitant le recyclage sont les principales ambitions de cette stratégie. La Commission entame également un travail de mise en cohérence des réglementations applicables aux substances, produits et déchets, ce que la FIEEC demandait pour faciliter la transition de nos industries.

[En savoir plus](#)

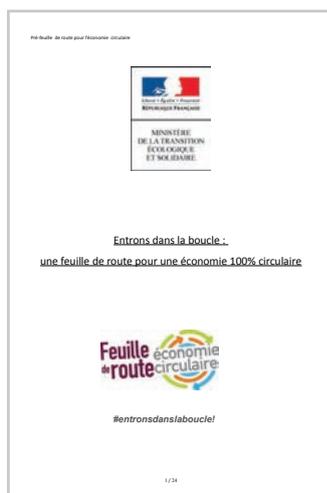
Renouvellement des exemptions RoHS pour le plomb : Fin de la consultation européenne



Consultation publique pour préparer la révision du règlement sur les transferts de déchets (WSR), du 30/01 au 27/04/18. [Questionnaire pour la consultation publique sur l'Evaluation du Règlement sur les transferts de Déchets](#)

[Rapport sur le potentiel d'économie d'énergie dans les PME de la métallurgie : un benchmark au sein de 4 pays de l'UE](#)

## Economie Circulaire : Publication d'une Pré-feuille de route



Une pré-feuille de route économie circulaire a été soumise à consultation publique du **6 au 25 février** dernier. Celle-ci se voulait le fruit des synthèses des travaux en ateliers des acteurs concernés (professionnels, experts, ONG ...) d'une part, et de la première consultation en ligne du public réalisée du **30 octobre au 6 décembre 2017** d'autre part.

Les mesures retenues sont organisées autour de 4 axes principaux :

- « mieux gérer nos déchets » ;
- « mieux produire » ;
- « mieux consommer » ;
- « mobiliser tous les acteurs » ;

A ces mesures devraient s'ajouter des propositions issues de GT lancés en parallèle par les pouvoirs publics, afin de creuser certaines thématiques : réparation, consigne, écomodulation... mais également les conclusions de diverses missions dont une sur les REP et une sur la fiscalité. A ce stade, nous n'avons que peu de visibilité sur ces travaux. La FIEEC a poursuivi sa mobilisation en élaborant une contribution sur les premières mesures retenues.

[En savoir plus](#)

## A RETENIR

### LA FIEEC AU COPIL ECONOMIE CIRCULAIRE



Dans le prolongement de sa forte mobilisation lors des groupes de travail d'élaboration de la feuille de route « *Economie Circulaire* », et compte-tenu de son expertise sur de nombreux sujets traités dans ce cadre, la FIEEC est désormais représentée au sein du Comité de Pilotage de la feuille « *Economie Circulaire* » nationale, en la personne d'Alexander LOHNHERR, membre du Conseil d'Administration de la Fédération, Président du Gifam, Directeur Général de Miele France.

## La Commission européenne présente son Paquet législatif sur les produits

Proposé par la Commission européenne le **19 décembre** dernier, ce paquet comprend une proposition de règlement COM (2017) 795 final établissant des règles et des procédures concernant le respect et l'application effective de la législation de l'UE relative aux produits. Cette proposition vise à renforcer la lutte contre les produits non conformes et à assurer un cadre de concurrence équitable entre les acteurs économiques au niveau européen. Comme souhaité par la profession, elle prévoit notamment la possibilité de protocoles d'accord entre les autorités de surveillance du marché des Etats membres et les acteurs privés. Par ailleurs, ce paquet se compose également d'une proposition de règlement COM (2017) 796 final relatif à la reconnaissance mutuelle des biens commercialisés légalement dans un autre Etat membre. La FIEEC suivra avec attention, en lien avec ORGALIME, les dispositions de ce paquet et poursuivra ses échanges avec les autorités françaises et européennes concernées.

Pour en savoir plus : [cliquer ici et ici](#)

## Nominations au sein de la Commission européenne

La Commission européenne a notamment nommé le 21 février dernier M. Martin SELMAYR en tant que nouveau Secrétaire Général, en remplacement de M. Alexander ITALIANER. Mme Clara MARTINEZ ALBEROLA prend les fonctions de Directrice du cabinet M. Richard SZOSTAK celles de Directeur de cabinet adjoint.

[En savoir plus](#)

## Un nouveau Paquet européen sur la mobilité propre



Présenté en novembre 2017 par la Commission, il prévoit de nouvelles normes en matière d'émission de CO2, une directive sur les véhicules propres dans les marchés publics et un plan d'action pour le déploiement des infrastructures pour carburants alternatifs. ORGALIME prépare une position sur ce thème.

[En savoir plus](#)

22 ET 23/03/2018

Conseil européen



11/04/2018

GT ORGALIME Politique industrielle et numérique

12 ET 13/06/2018

CEEI et AG ORGALIME

[Consultation publique sur la création du fonds européen pour l'innovation](#)



[Consultation publique sur les fonds européens dans les infrastructures stratégiques](#)

## Consultations européennes en vue du futur programme financier post 2020

Dans le cadre du futur programme financier pluriannuel après 2020, la Commission européenne a lancé plusieurs consultations. L'une porte notamment sur les fonds européens en matière d'investissement, de recherche et d'innovation à laquelle ORGALIME prépare une réponse.

[En savoir plus](#)



## L'industrie au cœur de l'actualité européenne

A la suite de la première édition, qui a eu lieu en février 2017, la Commission européenne a organisé une deuxième journée européenne de l'industrie "European Industry Day 2018" à Bruxelles les 22 et 23 février. Les 4 tables rondes ont porté sur les territoires, les personnes et les technologies ainsi que sur l'industrie dans la mondialisation. À cette occasion, ORGALIME a été mandaté pour organiser un *workshop* sur le numérique et l'économie circulaire le 22/02/2018.

## A RETENIR

### MISSION DE M. SAINT-GEOURS



A la suite de la Communication de la Commission en septembre dernier, le Premier ministre Edouard PHILIPPE a confié à M. SAINT-GEOURS une mission sur la politique industrielle européenne afin d'alimenter les réflexions dans le cadre de la journée européenne de l'industrie et du Conseil européen de mars 2018. La FIEEC a contribué à ces travaux via France Industrie.

## BREXIT : le compte à rebours a commencé...

A l'initiative de Mme GÉNY-STEPHANN, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, des rencontres bilatérales avec les fédérations industrielles se déroulent en ce moment avec les services de Bercy (DGE, DGT) sur le BREXIT et ses conséquences. Le **14 mars**, la FIEEC a été reçue afin de faire valoir sa position sur la période de transition entre avril 2019 et décembre 2020 et les nouvelles relations UE-UK à partir de 2021. Procédures douanières, réglementations et normes ou encore les règles d'origine sont des sujets de préoccupation. Aussi, nous avons besoin de vos contributions pour alimenter la position FIEEC qui évoluera au fur et à mesure du calendrier du BREXIT. Début février, la Commission internationale de la FIEEC accueillait Mme Rachel BELLEGY, Conseillère Brexit auprès du directeur général des douanes & droits indirects, pour aborder les droits de douane et les déclarations d'exportation qui risquent de freiner les échanges UK-UE après 2021.



Envoyez vos contributions à l'adresse suivante : [pperrochon@fieec.fr](mailto:pperrochon@fieec.fr)

## Accord UE-MERCOSUR : la FIEEC a rencontré la négociatrice en chef de la Commission européenne

A l'initiative du MEDEF, la FIEEC a participé à un rendez-vous le 15/02 avec Mme GALLINA, négociatrice avec le MERCOSUR. Ce fut l'occasion de faire valoir nos intérêts offensifs et défensifs, notamment sur les règles d'origine et l'offre tarifaire décevante. On parle d'une conclusion courant mars.

## Biens à double usage : le texte sur la table du Conseil de l'UE

Alors que la révision du règlement européen sur les BDU suit son processus en trilogie, la FIEEC a co-signé un courrier commun SIEPS/MEDEF adressé au Président de la République pour l'informer des conséquences néfastes de ce projet sur nos exportations, compte tenu de la concurrence internationale.

**14/03/2018**

Audition de la FIEEC par le Ministère de l'Économie et des Finances sur le BREXIT



**14/06/2018**

Réunion de la Commission Internationale de la FIEEC

**09/10/2018**

Réunion de la Commission Internationale de la FIEEC

## La FIEEC a participé au dernier comité de suivi de la politique commerciale du Quai d'Orsay

Le **6 mars** dernier, le Secrétaire d'Etat au commerce extérieur Jean-Baptiste LEMOYNE a réuni ce comité pour échanger sur les sujets d'actualité à savoir :

- l'escalade vers une guerre commerciale avec les USA du fait des hausses de droits de douane sur l'acier et l'aluminium ;
- les accords bilaréraux en cours de discussion (MERCOSUR, Mexique, Japon) ;
- le plan d'action du Gouvernement sur le CETA (Canada). Ce fut l'occasion de rappeler les intérêts offensifs et défensifs de notre industrie sur ces sujets.

## Contrôle export Chine : de nombreux participants à la réunion SIEPS/FIEEC du 2 février

Le projet de loi chinois qui vise à contrôler les exportations de produits "sensibles" (BDU, nucléaire, etc...) aura un impact négatif sur les entreprises françaises, qui subissent déjà l'extraterritorialité des lois américaines. La réunion du 02/02 a sensibilisé les 140 participants au risque à venir...



**A RETENIR**

### VOS CONTRIBUTIONS SONT LES BIENVENUES



La Commission internationale de la FIEEC détermine les actions et les positions de la FIEEC touchant au commerce extérieur et à la douane. Elle est ouverte à toutes les entreprises et aux syndicats sectoriels membres. Sans vos contributions, vos intérêts ne peuvent pas être défendus. Merci par avance pour vos engagements à venir et votre participation active à notre Commission.

## La FIEEC émet des propositions dans le cadre du Cybersecurity Act européen

A l'issue de la présentation de la position FIEEC-ZVEI sur la cybersécurité aux institutions européennes lors d'un événement au Parlement européen fin novembre dernier, la FIEEC a proposé aux parlementaires européens concernés une série d'amendements portant sur le *Cybersecurity Act* en vue de son examen au Parlement européen. Ces propositions visent notamment à prévoir la possibilité de schémas d'auto-déclaration par le fabricant, l'association étroite des industries à la rédaction des schémas de certification et d'auto-déclaration et à moduler la durée de validité des schémas en fonction des produits considérés. ORGALIME a également adressé une série d'amendements à l'attention de députés européens. Notre profession demeurera particulièrement attentive dans le cadre du suivi de ce texte lors de son élaboration au niveau européen.



## Objectif fibre et la FIEEC au Mondial des métiers à Lyon



Sous l'égide de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) dans le domaine de la fibre optique, Objectif fibre et la FIEEC ont participé au Mondial des métiers du 1er au 4 février dernier, notamment via une présence sur stand et des interventions lors de plusieurs tables rondes.

26/06/2018 à 15H  
Commission numérique FIEEC



21 ET 22/03/2018  
Université du numérique du MEDEF

30/03/2018 à 9H  
Assemblée Plénière d'Objectif fibre

03/04/2018 à 10H  
Comité d'orientation d'Objectif fibre



[Fiche de l'ANFR sur les réseaux locaux sans fil en 5G](#)



## La FIEEC reçoit M. le Député Eric BOTHOREL

Le **7 février** dernier, la FIEEC a pu échanger avec M. BOTHOREL, Député des Côtes-d'Armor, à l'occasion d'un déjeuner présidé par Marc CHARRIERE, Président de la Commission Numérique. La FIEEC a pu présenter les grands thèmes d'intérêts en matière de politique industrielle et de numérique.



## Geoblocking

Le Parlement européen a adopté le **6 février** dernier une résolution législative sur la proposition de règlement visant à contrer le blocage géographique et d'autres formes de discrimination fondées sur la nationalité, le lieu de résidence ou le lieu d'établissement des clients dans le marché intérieur.

[En savoir plus](#)



## Le projet de loi de transposition de la Directive NIS adopté

La loi portant diverses mesures d'adaptation au droit de l'UE en matière de sécurité, transposant notamment la Directive NIS a été publiée le **26 février**. La FIEEC a pu faire part de sa position à l'occasion d'une audition par M. EUZET, Rapporteur à l'Assemblée nationale, le **10 janvier** dernier. Notre profession a pu également sensibiliser l'ANSSI dans le cadre de la préparation des textes d'application réglementaire pour la désignation des futurs OSE.

## A RETENIR

### RENCONTRE AVEC LE CABINET «PHILIPPE»



Le 9 janvier dernier Marc LEBLANC, Président d'Objectif fibre, Gilles ROUVIÈRE et Guillaume ADAM ont rencontré notamment M. SAINTOYANT, Chef du Pôle Industrie, afin de le sensibiliser sur les principaux enjeux numériques pour notre profession ainsi que sur les actions menées par Objectif fibre dont la FIEEC est membre fondateur.

## EDEC Fibre Optique

Dans le cadre de l'axe 1 « Anticiper les besoins en compétences et construire des outils à destination des TPE/PME », le prestataire retenu (OBEA) continue d'interroger les entreprises industrielles des branches professionnelles signataires de l'EDEC Fibre optique : UIMM (pour les équipementiers industriels), UNETEL-RST (pour les opérateurs télécom), la FNTF et la FFB (pour les installateurs des entreprises d'électricité et de réseaux). Ces interviews permettent de réaliser un diagnostic qualitatif afin de mettre à jour les fiches métiers ainsi que les certifications associées.

Le Comité Technique s'est réuni le **13 février 2018** afin de présenter les premiers résultats des retours d'entreprises et concernant notamment l'identification des métiers impactés par la fibre optique. Les membres du Comité Technique se sont également accordés sur l'ingénierie d'élaboration des fiches métiers.

[En savoir plus](#)



## Objectif Fibre : groupe de travail formation



Le groupe de travail formation s'est réuni le **9 janvier** en vue de réviser le cahier des charges et le dossier technique formalisant la demande des organismes de formation de référencement Objectif Fibre. De plus, les membres ont travaillé sur l'élaboration d'une grille de cotation des réponses formulées.

[En savoir plus](#)

**14/03/2018**

Comité de Pilotage EDEC  
Fibre Optique



**21 ET 22/03/2018**

Audit DELTA DORE Charte Qualité  
FIEEC

**30/03/2018**

Plénière Objectif Fibre

FO, CFTC et CFDT ont d'ores et déjà apposé leur signature à l'accord national interprofessionnel (ANI) pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance. La CFE-CGC s'est prononcé le **5 mars 2018**.





## Projet de certification « Référent Energie »

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire a interrogé les branches professionnelles sur l'opportunité de créer une certification « *Référent Energie* ». Un projet de référentiel, élaboré par l'UIMM et la FIEEC, a été transmis aux autres branches professionnelles pour être amendé.



## Projet de certification « les fondamentaux du numérique »

La DGEFP a initié des travaux sur l'élaboration de plusieurs certifications sur le champ du numérique. Un projet de référentiel de certification « *fondamentaux du numérique* » a été élaboré, en collaboration avec l'UIMM et la FIEEC et est en cours de validation auprès des industriels.

## Charte Qualité FIEEC

Les membres du groupe des centres de formation adhérents à la Charte Qualité FIEEC ont audité DELTA DORE les **21 et 22 mars** dans le cadre du renouvellement de son adhésion à la Charte. D'autres points ont été abordés comme la réforme de la formation professionnelle ou encore l'élaboration de référentiel de certification.



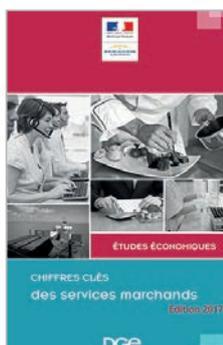
**A RETENIR**

## 22ÈME MONDIAL DES MÉTIERS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La FIEEC était présente, avec l'agence du numérique - la FFIE - la FFT - la FIRIP - Objectif Fibre - le SERCE et UNETEL-RST, au Mondial des Métiers de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour promouvoir les métiers, en proposant notamment un poste de soudage de fibre optique sur le stand et lors de la table ronde sur la thématique « Les métiers de la fibre optique ». [En savoir plus](#)

# Documents de référence



## **Chiffres clés des services marchands**

La Direction générale des entreprises (DGE) publie annuellement des chiffres clés sur les grands secteurs de l'économie française : artisanat, commerce, industrie manufacturière, numérique, professions libérales et tourisme. La dernière édition s'enrichit des *Chiffres clés des services marchands*. Une synthèse des dernières statistiques disponibles du secteur : poids dans l'économie, indicateurs structurels, production, échanges extérieurs ou encore coût du travail.

[Lien vers les documents](#)



## **Le Conseil d'Orientation des Infrastructures a rendu son rapport**

Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) a remis, fin janvier 2018, à Madame Elisabeth Borne, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire en charge des transports son rapport intitulé « *Mobilités au quotidien, répondre aux urgences et préparer l'avenir* ». La mission de ce rapport est de proposer une stratégie au Gouvernement en matière d'investissements dans les infrastructures de transport. Cette stratégie devrait intégrer le volet programmatique de la future loi d'orientation des mobilités attendue pour le printemps.

Le COI propose ainsi « *trois scénarios contrastés* », en fonction des apports possibles de l'Etat.

- Le premier scénario prévoit un budget de 48 milliards d'euros sur 20 ans ce qui correspond plus ou moins à l'investissement actuel. Ce scénario conduirait à l'abandon de la plupart des grands projets en passant de 5 à 10 ans la pause prévue sur ces infrastructures.
- Le deuxième scénario envisage un budget de 60 milliards sur le même laps de temps. C'est le scénario qui a la préférence de Philippe DURON, Président du Conseil et qui permettrait d'atteindre les exigences voulues par le Président.
- Le troisième scénario présente un budget de 80 milliards d'euros ; un scénario « *idéal mais difficile* » selon Philippe Duron.

Le rapport ainsi que sa synthèse sont disponibles sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

[En savoir plus](#)



## **Bulletin de conjoncture industrielle - 4ème trimestre de 2017**

Le 1er mars 2018 est paru le *Bulletin de conjoncture industrielle* du 4ème trimestre de 2017.

Publié chaque trimestre par la DGE, ce bulletin permet ainsi de dresser un état des lieux de l'évolution de la production industrielle au niveau national, européen et mondial. Les auteurs du document : statisticiens et économistes de la DGE analysent et commentent les derniers résultats en matière de dynamiques de production, d'échanges extérieurs, de prix à la production...Au 4ème trimestre de 2017, la production manufacturière a ainsi augmenté de 2,5 % portée par une croissance de l'ensemble des activités.

Pour accéder au bulletin dans son intégralité [cliquer-ici](#)



### **Revue stratégique de cyberdéfense**

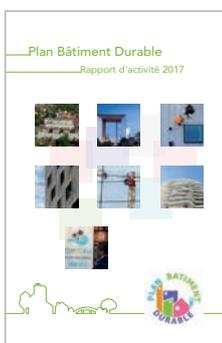


A l'issue d'une mission confiée par le Premier ministre Edouard PHILIPPE à Louis GAUTIER, Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, une *Revue stratégique de cyberdéfense* a été publiée en février 2018.

Premier grand exercice de synthèse sur le sujet, ce document s'applique à dresser un panorama de l'état de la problématique de la cybermenace et formule également des propositions visant à améliorer la cyber sécurité de la société française.

Cette revue stratégique marque ainsi le début d'une stratégie de cyberdéfense fondée sur le durcissement de la protection des systèmes informatiques de l'Etat et des organismes d'importance vitale ainsi que le renforcement de la sécurité numérique pour l'ensemble des acteurs de la société.

Pour accéder au document dans son intégralité [cliquer-ici](#)



### **Publication du rapport d'activité 2017 du Plan Bâtiment**

Pour la neuvième année, le Plan Bâtiment Durable publie son rapport d'activité annuel qui permet de dresser un panorama des actions engagées durant l'année 2017 par la filière du bâtiment et de l'immobilier durable.

Résolument engagé dans la transition énergétique et environnementale en cours, le Plan Bâtiment Durable a ainsi été mobilisé sur de nombreux sujets durant l'année écoulée: préparation de la future réglementation environnementale, ouverture vers l'économie circulaire, accompagnement de la rénovation du parc tertiaire...

Un dynamisme et une implication salués en fin d'année 2017 par une nouvelle lettre de mission adressée à Philippe PELLETIER par le ministre de la Transition Ecologique et Solidaire concernant la mise en œuvre de la feuille de route de rénovation énergétique des bâtiments.

Pour accéder au document dans son intégralité [cliquer-ici](#)



### **Publication du Baromètre mensuel de France Industrie**

France Industrie a décidé de publier chaque mois un document mettant à jour les principaux indicateurs relatifs à l'industrie : croissance, activité industrielle, échanges extérieurs....

Réalisé par l'*Institut Coe-Rexecode* ; tous les indicatifs sur l'état des lieux du tissu industriels sont ainsi disponibles dans ce Baromètre qui remplace par ailleurs Le Tableau de bord de l'Industrie en France réalisé jusque-là par le GFI.

Pour consulter l'intégralité du document [cliquer-ici](#)

## Syndicats membres



## Membres associés

